



en effet jamais eu l'intention et n'acceptera jamais de mettre en jeu dans les négociations son système de l'enseignement public ou son système de santé, ses services sociaux ni sa culture et il préservera son droit d'établir des règlements dans des secteurs comme la sécurité, l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Ce nouveau cycle de négociations permettra en outre au Canada de promouvoir davantage la cohérence, surtout dans le cadre des relations entre le commerce et l'environnement.

Étant donné que les besoins des pays en développement sont au coeur du Programme pour le développement de Doha, le nouveau cycle de négociations de l'OMC donne aux nations commerçantes l'occasion de renforcer leurs institutions actuelles par une participation plus active et plus efficace de tous les membres, surtout des pays en développement et des moins avancés d'entre eux. On a reconnu à l'OMC que le Canada a joué un rôle de chef de file dans les questions liées au commerce et au développement; ce statut est dû principalement aux efforts de coordination de l'assistance technique liée au commerce et à l'initiative concernant l'accès aux marchés pour les pays les moins avancés (PMA) que nous avons annoncée récemment, initiative qui ouvre les marchés canadiens en supprimant les droits de douane et les contingents sur la plupart des produits importés des 48 PMA, dont 29 sont membres de l'OMC.

Le gouvernement demeure fermement convaincu que le nouveau cycle de négociations de l'OMC et que la libéralisation du commerce en général sont avantageux pour les Canadiens et les Canadiennes. Les conclusions de votre rapport mettent en lumière divers défis que devra relever le Canada et elles nous aident à élaborer une approche fidèle des vues des Canadiens et Canadiennes dans le contexte de ces négociations.

## **DROITS DE DOUANE SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS**

### **Recommandation 1**

*« Que le gouvernement du Canada déploie une action énergique au sein de l'OMC afin que soient éliminés ou réduits sensiblement les droits de douane existants sur les produits industriels. »*

Le gouvernement approuve cette recommandation et, dans le contexte des négociations de l'OMC en cours, s'active à réclamer la réduction ou la suppression d'obstacles tarifaires considérables qui subsistent sur de nombreux marchés qui intéressent les exportateurs canadiens. En vue d'atteindre cet objectif, le Canada participe activement aux discussions approfondies à l'OMC portant sur les méthodes ou les « modalités » à suivre au cours des négociations. L'expérience a démontré que pour obtenir un résultat intéressant et équilibré, il est préférable d'avoir recours à diverses tactiques,

